

23 Mars 2020

Monsieur François Legault
Premier Ministre du Québec

Monsieur le Premier Ministre

Aujourd'hui, la Fédération Canadienne des retraités a envoyé une lettre (voir ci-dessous) au Premier Ministre du Canada, pour lui demander que le Gouvernement Fédéral décrète immédiatement un crédit de taxe récurrent égal aux pertes annuelles de retraite que pourrait subir un retraité dans l'éventualité où son entreprise devienne insolvable et ne puisse plus remplir ses obligations face à ses retraités. Nous avons également demandé au Gouvernement de mettre en place un régime d'assurance-pension pour les entreprises à charte fédérale dont les retraités reçoivent des pensions à prestations déterminées.

Nous réitérons notre demande à votre Gouvernement de mettre en place sans attendre un régime d'assurance-pension dans votre Province.

La pandémie associée au COVID-19 impose aux entreprises un stress sévère. Nul doute qu'il y aura de nombreuses entreprises en faillite, et des pertes de revenus de retraite. Tel que rapporté aujourd'hui même dans le Globe and Mail, les déficits des caisses de retraite montent en flèche. L'indice Canadien de Santé des Régimes de Retraite Mercer a chuté de 23% depuis l'écllosion de l'épidémie du Coronavirus, et, selon le rapport des ratios de solvabilité mesuré par l'indice Aon PLC, ceux-ci ont fondu de 11.9% depuis Janvier.

De grandes sociétés comme Nortel, des entreprises avec une large présence comme Sears ou de plus petites entreprises comme White Birch, et de nombreuses autres, ont disparu dans un contexte économique normal. Ces entreprises ont vu leurs retraités perdre de 20 à 45% de leurs revenus pour le reste de leur vie, même si les règles de capitalisation pour leurs régimes de retraite exigeaient une capitalisation de 100%. La prochaine vague de pertes de retraites sera probablement pire car le Québec a éliminé les obligations de solvabilité des régimes de pension, en plaçant ainsi des personnes âgées vulnérables face à un plus grand risque financier.

Depuis plus de dix ans, la Fédération Canadienne des retraités et d'autres groupes de soutiens aux personnes âgées martèlent le même message aux gouvernements. Les retraités doivent recevoir 100% de leur pension. C'est le temps d'agir.

Nous souhaitons pouvoir discuter des prochaines étapes aussitôt que possible.



Michael Powell
Président
Fédération Canadienne des Retraités
m.powell@pensioners.ca
(905) 441-5527

23 Mars 2020

Le Très Honorable Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada - pm@parl.gc.ca

L'Honorable William Morneau, Ministre des Finances - bill.morneau@parl.gc.ca

L'Honorable Deb Schulte, Ministre des Aînés - deb.schulte@parl.gc.ca

Chambre des Communes

Ottawa, Ontario K1A 0A6

Mr le Premier Ministre Trudeau, Mr le Ministre Morneau et Mme la Ministre Schulte,

URGENT: Les Retraités Canadiens ont besoin d'être protégés maintenant

La Fédération Canadienne des retraités se félicite de voir le Gouvernement Fédéral et les Gouvernements Provinciaux s'empresse d'atténuer l'impact financier de la pandémie au COVID-19 sur les entreprises et sur les Canadiens. Mais il est tout aussi important de prendre aussi des actions immédiates pour protéger les retraites des canadiens dans l'éventualité où des entreprises font faillite.

La pandémie associée au COVID-19 impose aux entreprises un stress sévère. Nul doute qu'il y aura de nombreuses entreprises en faillite, et des pertes de revenus de retraite. Tel que rapporté aujourd'hui même dans le Globe and Mail, les déficits des caisses de retraite montent en flèche. L'indice Canadien de Santé des Régimes de Retraite Mercer a chuté de 23% depuis l'écllosion de l'épidémie du Coronavirus, et, selon le rapport des ratios de solvabilité mesuré par l'indice Aon PLC, ceux-ci ont fondu de 11.9% depuis Janvier.

Nous demandons aux Gouvernements, tant Fédéral que Provinciaux, de travailler ensemble pour protéger les retraités dès aujourd'hui.

Nous demandons, comme mesure initiale, que le Gouvernement Fédéral décrète immédiatement un crédit de taxe récurrent égal aux pertes annuelles de retraite que pourrait subir un retraité dans l'éventualité où son entreprise devienne insolvable et ne puisse plus remplir ses obligations face à ses retraités.

Une assurance-Pension est l'élément clé pour sécuriser les retraites. **Nous demandons au Gouvernement Fédéral et aux Gouvernements Provinciaux la création de programmes d'assurance-pension pour couvrir 100% Des obligations de retraite.** Ces programmes pourraient suivre le modèle du Fonds de Garantie des Prestations de Retraite de l'Ontario (FGPR). En Ontario, où l'assurance est plafonnée à \$1500/mois, le Gouvernement devrait également considérer une augmentation des contributions des entreprises au FGPR afin de couvrir la totalité des pertes de retraite.

Jusqu'à présent la priorité a été mise sur des mécanismes de transition pour faciliter le passage à travers cette pandémie. Pour fournir un revenu aux personnes mises au chômage, mises en isolation forcée, ou obligées de rester à la maison pour prendre soin de leurs enfants et de leurs proches. Pour aider les entreprises en leur donnant accès à des liquidités, en leur donnant accès à du crédit et en améliorant leurs flux financiers.

Les retraités semblent encore une fois avoir été oubliés. Malgré les efforts du Gouvernement, il est plus que probable que des sociétés tombent au combat et, à cause du cadre législatif actuel, des retraités verront leurs revenus de pension sérieusement réduits pour le reste de leur vie, pas seulement pour la durée de la pandémie au COVID-19.

De grandes sociétés comme Nortel, des entreprises avec une large présence comme Sears ou de plus petites entreprises comme Co-Op Atlantic, et de nombreuses autres, ont disparu dans un contexte économique normal. Ces entreprises ont vu leurs retraités perdre de 20 à 40% de leurs revenus pour le reste de leur vie, même si les règles de capitalisation pour leurs régimes de retraite exigeaient une capitalisation de 100%. La prochaine vague de pertes de retraites sera probablement pire. Au cours des dernières années, de nombreuses juridictions, incluant le Québec, ont réduit les obligations de solvabilité des régimes de pension, en plaçant ainsi des personnes âgées vulnérables face à un plus grand risque financier.

Depuis plus de dix ans, la Fédération Canadienne des retraités et d'autres groupes de soutiens aux personnes âgées martèlent le même message aux gouvernements. Les retraités doivent recevoir 100% de leur pension. C'est le temps d'agir.

Nous souhaitons pouvoir discuter des prochaines étapes aussitôt que possible.



Michael Powell

Président
Fédération Canadienne des Retraités
m.powell@pensioners.ca
(905) 441-5527

Copie à:
Média Canadiens
sharan.kaur@canada.ca, nicole.paradis@canada.ca, renee.reynolds@canada.ca
pierre-olivier.herbert@canada.ca, matthew.barnes2@canada.ca
stephanie.muccilli@hrsdcc-rhdcc.gc.ca